

L'allègement en Bloc1 en médecine vétérinaire

Condition d'accès :

Être inscrit·e pour la 1^{ère} fois en première année de Bachelier en médecine vétérinaire en Belgique francophone.

Pour l'étudiant·e qui fait ce choix, l'inscription au Concours¹ est post-posée d'un an. Il/elle conserve la possibilité de présenter le Concours ultérieurement, deux années consécutives pour autant qu'il/elle soit finançable.

Composition du programme d'allègement :

- Dans le programme d'allègement, les UE du 2^{ème} quadrimestre sont supprimées du PAE (programme annuel de l'étudiant·e). Sauf si l'étudiant·e a validé une ou plusieurs UE lors de la session de janvier, auquel cas, il/elle peut ajouter à son PAE l'un des deux cours suivants :
 - o soit Anglais partim 2 (3 crédits),
 - o soit Animal, santé et société (4 crédits).
- L'étudiant·e conserve obligatoirement dans son PAE toutes les UE du 1^{er} quadrimestre réussies ou non. En effet, les UE validées en session de janvier sont créditées lors de la délibération de la session de juin.
Il s'agit de : Physique I, Physique II, Biologie I, Chimie générale, Anglais partim1 et Mathématique et bases statistiques.
- Le Jury ajoute également au PAE de l'étudiant·e en allègement, des activités de soutien à l'apprentissage des cours du Q1 et des activités transversales d'aide à la réussite au second quadrimestre. Ces activités ne sont pas associées à des crédits.
- Le PAE de l'année d'allègement comporte ainsi entre 31 et 35 crédits.

Objectifs :

- Remise à niveau des connaissances et des compétences en Sciences et en Anglais
- Adapter la méthodologie de travail aux études universitaires

¹ Concours organisé en vertu du [Décret relatif aux études de sciences vétérinaires](#)

- Gérer la charge de travail, hiérarchiser et cibler ce qui est essentiel dans la matière, apprendre à faire des synthèses, comprendre et appliquer au travers d'exercices, ...
- Travailler la matière de manière différente : en petits groupes, avec un suivi régulier des encadrants, et des classes inversées pour certaines UE.

Organisation :

- Lors de l'allègement, les activités d'enseignement proposées au Q2 consistent en des activités de soutien à l'apprentissage des cours du Q1. Les cours théoriques du Q1 ne sont pas redonnés mais toutes les ressources pédagogiques restent disponibles.
 - o Pour la Physique, la Chimie, la Biologie et Mathématique et bases statistiques, ce sont des classes inversées. L'étudiant·e prépare la matière théorique et les exercices à domicile puis vérifie ses connaissances lors de la séance thématique. Chaque séance comporte une révision ciblée de la matière en fonction des questions des étudiants, ainsi que les corrections des exercices préparés à domicile. De nouveaux exercices sont aussi réalisés lors de ces séances.
 - o Pour l'anglais, l'étudiant·e retravaille la grammaire en présentiel avec l'enseignante.
- Pour chaque activité de soutien à l'apprentissage, 1 séance ($\pm$ 2h/séance) est programmée par semaine.
- Puisque les séances de soutien à l'apprentissage sont organisées en petits groupes, l'étudiant·e a la possibilité de poser des questions complémentaires aux encadrants, y compris par e-mail en dehors des séances thématiques.
- Le service Guidance Étude :
 - o organise des séances collectives à l'intention des étudiant·e·s en programme d'allègement : les séances abordent la méthode de travail et l'organisation du 2ème quadrimestre ainsi que la préparation de la session de juin. Celle-ci sont imposées par le jury dans le programme de l'étudiant·e.
 - o reste disponible, à la demande de l'étudiant·e, pour un entretien personnalisé (plus d'infos : https://my.student.uliege.be/cms/c_11173124).

Examens :

- L'étudiant·e en programme d'allègement doit s'inscrire à la session de juin. Attention, cela ne se fait pas de manière automatique !
- Les UE du programme d'allègement dont la note n'aurait pas été créditée par le jury à l'issue des examens de la session de juin pourront être représentées lors de la session de septembre.
- L'étudiant·e en programme d'allègement n'est pas inscrit au Concours.

Inscription à l'année 2024-2025 :

- L'étudiant·e qui a choisi d'alléger son programme en 2023-2024, se réinscrit en bloc1 de Bachelier en médecine vétérinaire en 2024-2025.
- Son PAE est composé des cours du 2^{ème} quadrimestre ainsi que des cours du 1^{er} quadrimestre qui n'auraient pas été crédités.
- Il n'y a pas de réduction de minerval malgré un cursus réduit.

Que faire lors du 1er quadrimestre 2024-2025 :

- Suivre les cours du 1^{er} quadrimestre qui n'auraient pas été crédités.
- Préparer les cours du 2^{ème} quadrimestre grâce aux ressources pédagogiques mises à disposition dans eCampus et myULiège, (Principe de la classe inversée). (Profitez de cette année académique pour télécharger le matériel pédagogique pour l'année prochaine)
- Anticiper les stages d'immersion en milieu animalier ([SIMA](#)) qui seront crédités en Bloc2.
- S'investir dans des activités organisées par des membres de la Faculté de médecine vétérinaire (FMV): « [Adopte un veau](#) », « Suivi de gestions des brebis » (vous serez contactés par le service de Physiologie), « Prendre soin des animaux pédagogiques de Physiologie » (candidature spontanée à adresser au service de Physiologie), [One Health Club FMV](#), [Club VetoSud](#), [Yaboumba Junior Liège](#), [AVEF BEPS Junior](#), ...
- Faire [des stages sur base volontaire](#) (stage d'observation).
- Suivre [des cours en tant qu'élève libre](#) dans une autre faculté.
- Perfectionner son anglais en prenant des cours à [l'ISLV](#).
- Avoir un job d'étudiant.

Contacts utiles :

- Président du jury de bloc 1 de Bachelier en médecine vétérinaire : [Jean-François Focant](#)
- Secrétaire de jury de bloc 1 de Bachelier en médecine vétérinaire : [Frédéric Farnir](#)
- [Mélanie Gardier](#) (Apparitorat 1^{er} cycle) & [Véronique Delvaux](#) (Bureau pédagogique)
- [Service Guidance Étude](#)
- [Qualité de vie des étudiants](#)
- [Service social](#)
- [Service des inscriptions](#)